

ANTIDOTE hebdo

aujourd'hui
plus que jamais
il est urgent de
se Syndiquer !



Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 87 / 22 mars 2011

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Malgré les assurances données par le responsable RH mi-janvier et lors du CTPD du 15 février, des collègues (géomètres, vérificateurs, agents de la BCR ou de France Domaines...) accumulaient encore début mars des retards de plusieurs mois dans le remboursement de leurs frais de déplacements, ceci dans un contexte de hausse importante du prix du carburant sans revalorisation des indemnités.

En cause, le rejet de leurs demandes dans AGORA pour cause d'«anomalie» ! Congés, pointages, et maintenant frais de déplacement, les couacs de cette application de m...payée fort chère n'en finissent pas.

A notre connaissance, la Loire-Atlantique est le département de l'inter-région où cette situation inadmissible a le plus perduré, les autres directions ayant mis en place plus rapidement des mécanismes de secours, au demeurant fort simples (états papier, avances).

Le 1er mars, la CGT est de nouveau intervenue par courrier auprès du DRFiP, et la question à nouveau évoquée au CTPD du 15 mars au cours duquel la CGT a demandé un audit au niveau local sur les dysfonctionnements constatés.

Après le recensement fait par les chefs de services, il semble que les problèmes soient en voie de résolution.

Les collègues rencontrant encore des difficultés sont invités à nous contacter.

TRAVAUX A SAINT-NAZAIRE

Voilà maintenant plus de deux ans que la direction a annoncé son projet de regroupement des services après réhabilitation de l'immeuble de l'avenue De Gaulle.

La CGT a dès l'origine pris position contre la volonté de la DG d'effectuer les travaux en site occupé et a rapidement posé la question d'un éventuel relogement sur un nouveau site.

La découverte d'amiante dans l'une des façades retarde encore l'ouverture du chantier...et remet en cause la technique à employer, donc le beau planning décidé à Bercy.

L'intersyndicale Finances du CHS 44 a adressé un courrier à la direction locale rappelant l'opposition des collègues à des travaux en site occupé, exigeant, comme le prévoit la réglementation, la communication du Diagnostic Technique Amiante (DTA), et demandant une étude de coût concernant une délocalisation définitive des services.

Pour sa part, la CGT a pris contact avec le responsable du patrimoine de l'hôpital qui va être déplacé progressivement vers la nouvelle Cité Sanitaire, et a adressé le 02 mars un courrier à notre direction lui indiquant qu'il y avait là une piste à explorer.

Une nouvelle pétition intersyndicale a été largement signée pour exiger la recherche de locaux permettant de loger tout le personnel durant les travaux, ainsi qu'une information complète sur la situation au regard de l'amiante.

DIS BONJOUR A LA DAME !

Le référentiel Marianne, et ses 19 commandements pour la DGFiP, va être progressivement appliqué dans les services de la filière fiscale. La plaquette distribuée aux collègues concernés explique qu'il faut se présenter, dire bonjour...etc.

Infantilisant, voire provocateur ont jugé nombre d'entre eux.

Encore une opération de communication gouvernementale, au moment où les services publics font l'objet d'une attaque en règle. Prendre des engagements envers le public sans les moyens correspondants, nous on appelle ça de la publicité mensongère.

Le compte-rendu complet du CTPD du 15 mars est en ligne sur notre site intranet

MUTATIONS / 1ères AFFECTATIONS

Le cycle de rencontres avec l'administration sur les règles de mutation a débuté le 8 septembre dernier. La CGT y a œuvré pour que le nouveau système repose sur des principes forts et offre des garanties d'affectation dans les meilleures conditions.

Elle y a défendu des règles transparentes, équitables, égalitaires, fondées sur des critères objectifs et lisibles, construites en appréciant l'existant des deux filières, fiscale et gestion publique. En particulier, la DG ayant acté dès le départ de prendre l'ancienneté administrative comme critère de classement, la CGT a revendiqué qu'une bonification significative à l'ancienneté de la demande soit instaurée.

Des points de litige subsistent par ailleurs sur le nombre de vœux, le nombre de mouvements, l'affectation la plus fine, les priorités, les postes à profil...

La CGT poursuivra donc sa démarche afin que les agents des deux filières puissent commencer à bénéficier dès 2012 des nouvelles règles tout en garantissant la prise en compte de droits acquis à la clôture des mouvements 2011.

C'est pourquoi, seul-es les élu-es en CAP sauront vraiment vérifier la situation qui vous sera la plus favorable. N'hésitez pas à faire appel à eux.

Le dossier complet (point d'étape) est sur notre site intranet



SOLIDARITÉ

Force du nombre : ils se sont révoltés d'abord en région parisienne. Les travailleurs sans papiers sont des travailleurs qui cotisent : sécurité sociale, chômage, retraites...

Sans titre de séjour, non seulement ces cotisations ne leur donnent aucun droit, mais ils sont de plus surexploités.

Leur situation permet d'aggraver les conditions d'emploi et de salaire de tous. C'est donc l'intérêt de tous de régulariser leur situation en leur attribuant un titre de séjour.

Dans plusieurs entreprises du département, la CGT et l'intersyndicale ont obtenu des régularisations. D'autres combats se poursuivent à Nantes et Saint-Nazaire.

A la veille du 1er mai, l'intersyndicale-associations* convie les salarié-e-s et toute la population à un **concert de soutien** de 15 à 23 heures (**programme sur notre site intranet**). Conditions tarifaires préférentielles aux adhérent-es CGT Finances Publiques)

*CGT/CFDT/SOLIDAIRES/FSU et le collectif UCIJ (Unis contre une immigration jetable)

Un premier envoi de la pétition sur les salaires a été fait à nos directions syndicales nationales. N'oubliez pas de faire remonter les signatures en cours dans les services

PARLONS CLAIR

Dans une déclaration commune du 17 mars, CFDT, CGT, FSU, SOLIDAIRES et UNSA réaffirment notamment que «La thèse de la préférence nationale est contraire aux valeurs fondamentales du syndicalisme. L'exclusion, le rejet de l'autre, le repli de la France sur elle-même et la fermeture des frontières, la désignation de boucs émissaires, la dénonciation de l'immigration comme responsable de tous les maux sont des attitudes qui, l'histoire en témoigne, ne peuvent conduire qu'à pire».

Et qui ne font qu'un seul gagnant : le patronat, qu'il soit français, trans ou multinational...